



Agent d'entretien des espaces verts

Date limite de candidature : 20/10/2019

Salaire indicatif : Cadre d'emplois des adjoints techniques

Descriptif des missions :

La commune de Guebwiller est reconnue pour la qualité de son cadre de vie, notamment au travers le label ville 4 fleurs, détenu depuis 1993.

Au sein de la Direction des Patrimoines, le service «Parcs et Jardins» est en charge de l'aménagement et de l'entretien du patrimoine végétal et arboré de la commune.

Placé(e) directement sous l'autorité du Responsable du service «Parcs et Jardins», vous êtes chargé(e) de/d' :

- réaliser les travaux d'entretien des espaces verts : taille d'arbres, d'arbustes et de haies, plantations florales et arbustives, tonte de gazons, désherbage, débroussaillage...
- participer aux travaux de création des espaces fleuris,
- veiller à la préservation de la qualité des sites et de la prévention des risques,
- conduire les engins d'entretien (tondeuses auto-portées),
- nettoyer et d'entretenir les outils et les équipements mis à disposition,
- appliquer les règles de sécurité collectives et individuelles dans le cadre de l'utilisation des matériels et des outils,
- gérer les déchets et les produits sur site (ramassage de papiers, de feuilles),
- réaliser les décorations événementielles (Pâques, Noël...).

Vous participez également aux opérations de déneigement et de préparation des manifestations.

Profil :

De formation BEP/CAP «aménagement paysager» ou équivalent, vous justifiez d'une expérience de 3 à 5 ans dans la création et l'entretien des espaces verts.

Vous :

- maîtrisez les techniques d'entretien et d'aménagement des espaces verts et des végétaux,
- manipulez les équipements motorisés professionnels, conformément aux recommandations d'utilisation et d'entretien, et dans le respect des règles de sécurité,
- reconnaissez les principaux végétaux (arbres et arbustes et plantes courantes).

Attentif(ve) à la prévention des risques professionnels, vous êtes rigoureux, disponible et apte au travail en hauteur.

Permis B exigé.

Permis C souhaité.